

Conseil d'école maternelle du 05 Novembre 2010

Compte rendu

Rédaction par M. Cabanel, FCPE, relecture V. Frappeau, FCPE

Personnes présentes :

⇒ **Ecole** : Mme Giraud, (remplaçante de Mme Danilo), Mme Malidor, Florence, Sandra, François, Christelle, Nadine, Odette - Nicole Bihan du Réseau d'aide - Mme Marteau, DDEN

⇒ **Mairie** : Monsieur Benard, Maire, Monsieur Padonou et Monsieur Mazaleytrat, Elus aux Affaires scolaires

⇒ **Représentants FCPE** : Manuella Boudhsamphanh, Mélanie Margot, Marianne Cabanel et Arnaud Stenuit

⇒ **Représentants PEEP** : Mme Chavagnac et Mme Delarue



1. Les effectifs

186 élèves pour cette rentrée 2010, soit 17 élèves de moins qu'à la rentrée 2009.

Il n'est cependant pas question de fermeture de classe pour l'instant.

Les effectifs se répartissent comme suit :

- 50 élèves de petite section répartis en 2 classes
- 70 élèves de moyenne section répartis en 3 classes dont 1 à double niveau (Moyens/Grands)
- 66 élèves de grande section répartis en 3 classes dont 1 à double niveau (Moyen/Grands)

2. Le règlement intérieur

Après lecture par Mme Giraud, le règlement intérieur est approuvé à la majorité.

3. L'aide individualisée

Avant les vacances de la Toussaint, tous les élèves de Grande Section ont bénéficié de l'aide individualisée.

Par groupe de 3 à 5 élèves, les instituteurs ont évalué les compétences linguistiques de chacun (expression, compréhension..). Puis, l'équipe éducative, aidée de Nicole Bihan, a réalisé un bilan et établi la liste des élèves qui pouvaient bénéficier du soutien.

La première période de soutien débute le 08 Novembre pour se terminer le 18 Décembre.

Le soutien se fera sur le langage.

Suivra une deuxième période pour les mêmes élèves sur Janvier/Février, toujours sur le langage.

Après les vacances de février, un nouveau bilan sera fait pour établir la liste des élèves qui auront besoin de soutien en logico-maths.

Les enseignants nous font part d'une nouvelle organisation concernant le soutien : Il n'a plus lieu à 11h30 mais à 12h20. Ainsi, tous les enfants partent déjeuner en même temps et sont donc plus concentrés après le repas. Organisation jugée meilleure par les enseignants et approuvée par le conseil.

Nicole Bihan rappelle les difficultés grandissantes rencontrées par le réseau d'aide : suppression de postes, départs à la retraite non remplacés, ce qui conduit à des élargissements de secteurs et incontestablement à une réduction du temps passé dans chaque école. (- 2 ½ journées par semaines pour N. Bihan dans les écoles de la Ville aux Dames).

Elle rappelle que le soutien ne peut remplacer le travail réalisé par le réseau d'aide et rappelle que ce sont bien deux systèmes complémentaires.

4. Bilan comptable de la coopérative scolaire

Poste	Débit	Crédit
Photos de classe	-2180.35 €	+3206.4 €
Actions éducatives	-6222.70 €	+473.29 €
Assurances	-145.97 €	/
Autres charges	-140.60 €	/
Biens durables (ranges doudous, moquette classe, bâche bac à sable)	-923.11 €	/
Subventions	/	750 € → mairie 760.12€ → FCPE 3870.90€ → famille

A la rentrée 2010, il restait 82.41 € en banque.

5. La cantine

En début d'année, il y a eu plusieurs plaintes de parents pour des régimes spéciaux non respectés.

La mairie répond que les parents concernés doivent s'adresser en mairie et que les régimes spéciaux non spécifiés sur la fiche de renseignement « cantine » ne peuvent être pris en compte.

D'autre part, il est constaté que le nombre d'enfants avec régime spécial est en nette augmentation et la mairie souligne qu'elle n'est pas dans l'obligation de fournir des repas particuliers. Ce service restera proposé tant que son organisation reste possible, c'est-à-dire si le nombre de repas particuliers reste faible).

La FCPE fait part de plaintes de parents concernant un manque de communication entre les intervenants du temps méridien et l'équipe éducative. Elle demande entre autre si les enseignants pourraient participer aux commissions Cantine.

Les enseignants n'ont pas de problème de communication avec le personnel du temps méridien. Une nouvelle organisation est même en place avec un temps de recouvrement qui permet à tous les intervenants de se parler et de relater les évènements notables !

De plus, les enseignants ne souhaitent pas participer aux commissions cantine (le temps méridien n'étant pas de leur responsabilité). La mairie partage cet avis.

La première commission cantine aura lieu le **jeudi 04 Décembre à 14 h.**

6. Questions diverses.

Questions FCPE :

- **Comment la transformation des toilettes est elle vécue par les enfants ?**

Les enfants sont contents de les utiliser, mais les enseignants ne sauraient dire si ils se sentent mieux car il n'avaient pas connaissance de la gêne de certains enfants (ces enfants ne se plaignaient pas auprès d'eux).

Tout le monde est d'accord pour dire que c'est de toute façon un mieux pour les enfants.

- **Avez-vous besoin de matériel complémentaire aux tricycles ?**

Peut être 1 ou 2 vélos sans roulettes pour les plus grands.

- **N'est il pas envisageable de sécuriser davantage les passages piétons empruntés par les scolaires (barrières, ralentisseurs...) ?**

La mairie considère que les passages sont suffisamment sécurisés.

Un essai va cependant être réalisé en déplaçant une « dame de passage » du rond point au nouveau passage sécurisé.

Les parents d'élèves préféreraient que les abords du rond point soient aménagés pour inciter les automobilistes à rouler moins vite.

- **Opération dessins d'enfants : présentation et remise du calendrier.**

Les enseignants sont d'accord pour participer. Ils aimeraient un modèle par niveau et surtout, ils souhaiteraient que les dessins de tous les enfants de l'école soient présents.

Questions PEEP :

- **Est il possible de changer les panneaux d'affichage ? Souhait d'avoir trois parties fermant à clefs. Un affichage plus visuel et plus convivial est demandé.**

La mairie répond positivement. Travaux à planifier en réunion technique.

- **Est il possible d'avoir une boîte aux lettres pour la PEEP ?**

La mairie répond positivement. Travaux à planifier en réunion technique.

- **Dans l'annuaire, l'adresse de l'école est le 103 Av Jeanne d'Arc alors que l'entrée de l'école est place Françoise Dolto. Est-il possible de changer l'adresse ?**

Plutôt que de changer l'adresse, il est proposé par la FCPE de mettre une affichette sur la boîte aux lettres de l'école indiquant l'entrée pour les parents, élèves ou enseignants et l'entrée pour les livraisons. Accord de l'assemblée.

De plus la PEEP fait remarquer que les entrées des 2 écoles ne sont pas faciles à trouver pour les personnes qui ne connaissent pas la commune.

La mairie propose de mettre en place un fléchage pour indiquer les entrées des écoles.

- **Le thème phare de l'année choisi par les enseignants est « les métiers ».**
- **Le carnaval de l'école aura lieu le 29 Mars 2011.**
- **La date du prochain conseil d'école est fixée au 04 Février 2011.**
- **La FCPE annonce la date de la kermesse 2011 : le 18 Juin.**